



Louvain-la-Neuve
Complexe sportif de Blocry
16/12/2018



Oln.be



N° LBFA : F2689

**Challenge des jeunes BPM du Brabant Wallon
& 9e Perche de la Dyle**



		Sautoir 1	Sautoir 2	Aire 1	Aire 2	Perche de la Dyle
11h30		Haut. Min F.	Haut. Pup G.			1m61 Universelle, dès minimales - Sur préinscriptions
12h00					Poids Min G.	
12h30	40m Pup F.			Poids Ben. F.		
13h00	40m Min G.					
13h30	40m Benj G	Haut. Min G.			Poids Min. F.	
14h00	40m Benj F.		Haut. Ben G.	Poids Pup. F.		2m51 TCU - dès cadets - préinsc.
14h30	40m Pup G.					
14h50	40m Min F.					
15h10				Poids Pup. G.		
Dès 15h30	40m : finales	Haut. Pup F.	Haut. Ben F.		Poids Ben. G.	
16h30						3m26 TCU - dès cadets - préinsc.

	Ben. G.	Pup. G	Min G.	Ben. F.	Pup. F	Min.F
11h30		Hauteur				Hauteur
12h00			Poids			
12h30				Poids	40m : séries	
13h00			40m : séries			
13h30	40m : séries		Hauteur			Poids
14h00	Hauteur			40m : séries	Poids	
14h30		40m : séries				
14h50						40m : séries
15h10		Poids				
vers 15h30	Poids		40m : finales	40m : finales	40m : finales	
				Hauteur	Hauteur	
vers 16h00	40m : finales	40m : finales	Médailles			40m : finales
	Médailles					Médailles
vers 17h00		Médailles		Médailles	Médailles	

L'ordre des finales et de remise des médailles sera décidé en fonction des concours.

<http://www.csdyale.be>

Hauteurs : BEN H/F 75cm PUP H/F 90cm MIN H/D 1m10



Note : Les accompagnateurs disponibles pour donner un coup de mains à l'organisateur ou aux juges sont invités à se présenter spontanément au secrétariat de la compétition ou auprès du juge-arbitre portant un brassard tricolore.

Extraits règlement du challenge des jeunes de la province du BW :

BALLE DE HOCKEY - POIDS – DISQUE – JAVELOT - LONGUEUR

- 1- Chaque athlète a droit à 2 lancers ou 2 sauts.
- 2- Etablissement du classement intermédiaire après 2 essais.
- 3- Les 8 premiers athlètes ont droit à un 3ème essai.



HAUTEUR

- 1- Chaque athlète a droit à 2 essais maximum à chaque hauteur de barre.
- 2- Lorsqu'il ne reste plus que MAXIMUM 8 athlètes dans le concours, chaque athlète aura droit à 3 essais à chaque hauteur de barre.



MONTEE DES BARRES :

La montée des barres sera toujours de 5 cm.

Lorsqu'il ne restera plus que 8 athlètes en compétition et que le nombre d'essais passe de 2 par hauteur à 3, la barre sera remontée une première fois de 5 cm et ensuite toujours de 3cm. Le dernier athlète en concours, et pour autant que celui-ci soit le gagnant de l'épreuve pourra déterminer librement la montée de la barre.

Rappel - Classement au challenge de régularité du Comité Provincial d'athlétisme du Brabant-Wallon :

Pour être classé au challenge général de régularité, un athlète DOIT être classé dans les 3 challenges (avoir participé à 2 cross, 2 indoor et 2 outdoor). Chaque athlète classé au challenge de régularité sera récompensé lors de la remise des prix d'octobre.

Rappel - Inscriptions :

Inscriptions sur place le jour-même (sauf pour la perche - préinscrits uniquement). Clôture des inscriptions 30 minutes avant l'épreuve.

Droit d'inscription: Gratuit pour les BPM des clubs du Brabant wallon. 1,5 euro/épreuve pour les autres.

Athlètes étrangers et BPM uniquement : Dossier d'un jour = 5 euros.

Les épreuves universelles et TCU (Toutes catégories universelles) sont autorisées pour les athlètes H/F selon le programme. Cette réunion d'athlétisme prévoit exclusivement des épreuves universelles (un seul classement si les spécifications sont identiques, Règle IAAF 147.1) lorsque plusieurs catégories concourent ensemble selon l'horaire. À la perche, la première barre est la barre annoncée selon le programme.